



Les mesures sur les pensions du gouvernement Arizona nous concernent toutes et tous !

Marche des carrières

14 octobre 2025-10h-Bruxelles Gare du Nord

 **CSC**
bâtiment - industrie & énergie

JEUNE OU ÂGÉ·E, HOMME OU FEMME, OUVRIER·ÈRE OU EMPLOYÉ·E, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL : PERSONNE N'Y ÉCHAPPE !

PROLONGATION OBLIGATOIRE DE LA CARRIÈRE POUR TOUTES ET TOUS

- ✗ La pension anticipée devient plus difficile : conditions plus strictes (minimum 156 jours/an au lieu de 104).
- ✗ Même les travailleurs à temps plein peuvent être pénalisés.

TOUTE RETRAITE AVANT L'ÂGE LÉGAL DIMINUE LE MONTANT DE LA PENSION

- ✗ Jusqu'à 5 % de pension en moins par année de départ anticipé.
- ✗ Les jours de maladie ne sont pas assimilés.
- ✗ Les temps partiels (souvent des femmes) et les carrières interrompues sont particulièrement touchés.

LES PÉRIODES ASSIMILÉES SONT LIMITÉES

- ✗ Maximum 20 % de périodes assimilées d'ici 2031, y compris le chômage temporaire.
- ✗ Certaines périodes, comme le chômage, compteront moins.

LA PENSION FAMILIALE ET LA PENSION DE SURVIE DISPARAISSENT

- ✗ Les femmes et les personnes seules risquent la pauvreté à la retraite.

MÉTIERS PÉNIBLES ? AUCUNE EXCEPTION PRÉVUE

- ✗ Aucune prise en compte de la pénibilité au travail, de la santé ou de l'espérance de vie.
- ✗ Un quart des travailleurs à bas revenu décède avant l'âge de 65 ans.

INÉGALITÉ DANS LA RÉPARTITION DES PRIVILÈGES ET DES EFFORTS

- ✗ Le financement des pensions des indépendants est proportionnellement plus élevé, mais 95 % des économies se font sur les salariés et les fonctionnaires.
- ✗ Plafond salarial pour les cotisations sociales : sur la partie des salaires au-delà de 90 000 € par trimestre, les employeurs ne paient plus de cotisations.
- ✗ Le déficit budgétaire atteindra près de 6 % en 2030 : on prend aux pauvres et à la classe moyenne pour favoriser les plus riches.

LA DURÉE DE CARRIÈRE S'ALLONGE POUR TOUTES ET TOUS

- ✗ Les ouvriers dans des métiers pénibles.
- ✗ Les aides-soignants et les travailleurs à temps partiel.
- ✗ Les femmes avec des responsabilités familiales.
- ✗ Les cadres et employés avec des carrières interrompues.
- ✗ Les jeunes qui commencent tard à cause des études.
- ✗ Les travailleurs âgés qui ne remplissent pas toutes les nouvelles conditions.

CE QUE NOUS PROPOSONS

- ✓ Suppression du malus pension.
- ✓ Reconnaissance complète des périodes de soins, maladie et chômage.
- ✓ Calcul de la pension sur base du salaire réel, pas fictif.
- ✓ Prise en compte des métiers pénibles et des débuts de carrière précoces.
- ✓ Prise en compte des travailleurs en situation de handicap.



NOUS DISONS NON !

Rejoignez-nous le 14 octobre à la Gare de Bruxelles-Nord
ENSEMBLE POUR UNE PENSION JUSTE ET DIGNE POUR TOUTES ET TOUS !
Plus d'infos ? www.lacsc.be/arizona

E.R. : CSC bâtiment - industrie & énergie, Rue Royale 45, 1000 Bruxelles

